

2019

Info Grauves



Bulletin municipal semestriel
De juillet à décembre 2019



Edito du maire

Madame, Monsieur,

L'année 2019 fût une année relativement calme en termes de travaux d'investissements. En effet, la dernière réalisation programmée était la construction de nouveaux ateliers communaux afin de réhabiliter et moderniser le centre bourg. Je me suis déjà exprimé sur le sujet lors des précédentes éditions d'Info Grauves.

Il est nécessaire de faire une petite pause financière, de revoir l'ambition du projet à la baisse et un peu de patience. Il faut un peu de temps pour permettre la diminution de l'endettement issu du prêt du foyer rural contracté en 2008 sur 30 ans. L'étude du projet étant réalisée et financée, le dossier devra être mis un peu en attente.

Toutefois, de belles satisfactions pour notre commune :

- En avril, organisation de la remise officielle de la deuxième fleur, décernée par le Jury des Villes et Villages Fleuris. A cette occasion, je remercie tous les acteurs ayant permis l'obtention de ce prix, en particulier la commission du fleurissement avec ses bénévoles et les agents communaux.
- En mai, nos sapeurs-pompiers ont été dotés d'un nouveau véhicule, financé par les trois communes de Grauves, Mancy et Monthelon. Le vieux C25 étant au bout du rouleau.
- En juillet, c'est l'aboutissement de la création d'un blason pour Grauves suite au lancement d'un concours proposé à la population et aux enfants.
- Début septembre, inauguration officielle des derniers gros travaux de la rue d'Epernay, de la rue des Aniers et du terrain multisports en présence de Madame la Sous-Préfète et de nombreux autres invités.
- Fin septembre, concrétisation du jumelage officiel entre la ville de Bredene en Belgique et notre commune en accueillant une délégation de la municipalité belge.

Pour terminer mes propos, je vous confirme ma candidature, à ma succession, aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, tous mes vœux de santé, de réussite et de prospérité ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Le Maire

Jean-Pierre JOURNÉ



UN ŒIL DANS LE RETRO ...

Cela s'est passé dans le village, un petit retour en images ...

Festivités du 14 juillet

La journée du 14 juillet a débuté par le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts par le Maire de la commune, lors d'une cérémonie rassemblant les membres du conseil municipal, les responsables des associations et quelques habitants, avec la participation de la fanfare « l'Avenir Musique » et du corps communal des Sapeurs-Pompiers. La cérémonie s'est poursuivie avec le défilé et le vin d'honneur à la Mairie.



L'association des "Jeunes de Grauves" s'était chargé de l'organisation de la journée festive avec le repas champêtre, (un délicieux riz épicé au poulet et au porc cuisiné par Didier !) les différents jeux de l'après-midi pour petits et grands, avec les traditionnels tournois de pétanque et de belote.



La journée s'est terminée par un barbecue et un feu d'artifice.

Merci aux "Jeunes de Grauves" !

Concours du blason de la commune

Le vin d'honneur offert à la mairie à l'occasion du 14 juillet a été aussi l'occasion de remettre leur prix aux lauréats du concours de la création d'un blason pour la commune. Ont été récompensés :

Chez les enfants:

- 1: Corentin Cousinier-Fricaud
- 2: Alicia Gomes
- 3: Capucine Moreau Schubert (absente)
- 4: Nina Bauchet-Pinto

Chez les adultes:

- 1^{er} ex-aequo : Mylène Dubois et Jean-Marie Bauchet
- 2 : Wendy Billot
- 3 : Aurélie Driant (absente)



Leurs créations ont permis à un infographiste de publier ce blason tant attendu que nous vous présentons aujourd'hui : il reprend les différentes facettes de Grauves : la vigne bien sûr, mais aussi la forêt très présente sur notre territoire et l'agriculture représentée par l'épi de blé. La vache fait référence à la légende de Grauves (voir le livre de Mr Bardout ou le site internet de la commune, rubrique culture et tourisme, la légende de Grauves) racontant la découverte des Gros Viaux ou enfants de Belle Vache.

Vous aurez reconnu bien sûr, en haut, la frise du département de la Marne et enfin séparant le blason en deux, une visse de pressoir, symbolisant la sculpture de la "Vierge de Grauves qui a fait plus de tours que de miracles" car elle qui aurait été sculptée dans la visse d'un pressoir.

Encore un grand Merci à tous les participants à ce concours et toutes nos félicitations aux gagnants !!!

Inauguration officielle des travaux de la rue d'Épernay, de la rue des Aniers et du terrain multisport

Samedi 7 septembre a eu lieu l'inauguration officielle des travaux de la rue des Aniers et de la rue d'Épernay ainsi que celle du terrain multisports implanté rue du stade, en présence de Madame Odile Bureau, Sous-Préfète d'Épernay et de nombreux autres invités : Monsieur Franck Leroy, Vice-Président de la Région Grand Est et Président de la communauté d'agglomération Épernay Coteaux et Plaine de Champagne, Madame Sophie Signolle, Conseillère Départementale, Monsieur Pascal Desautels, Président du SIEM, Mesdames et Messieurs les Maires des villages avoisinants, Monsieur Olivier Grimpret, chargé de projet, du bureau d'étude voiries et transport de la

communauté d'Agglo, Messieurs les représentants des entreprises chargées des travaux, ainsi que les riverains qui ont subi de nombreux désagréments pendant la durée des travaux.

Monsieur le Maire, entouré de son conseil municipal a d'abord conduit ses invités rue des Aniers où le ruban tricolore a symboliquement été coupé par Mme la Sous-Préfète, puis rue d'Epernay, décrivant au passage les différents travaux : enfouissement des réseaux, réfections des trottoirs, projet paysager ...



Le groupe s'est ensuite rendu rue du Stade pour l'inauguration du parc multisports : le ruban tenu par quelques petits Grauviots a cette fois, été coupé par Mme Sophie Signolle.

Avant de prendre le verre de l'amitié au foyer rural, Monsieur le Maire a remercié une nouvelle fois les autorités présentes pour l'attribution des différentes subventions sans lesquelles ces travaux n'auraient pu être réalisés. Il a remercié également les différentes entreprises et leurs équipes.

Tout cela sous le soleil ...



Jumelage

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Bredene, en Belgique, notre commune a reçu le weekend du 28 et 29 septembre, une délégation de nos amis belges.

Arrivés le samedi matin, ils ont été accueillis au foyer rural par le Maire et son conseil municipal pour une rencontre avec des vignerons de Grauves (Champagne Bauchet-Augé, Dominé, Driant-Valentin, Leroux-Mineau, Marest, Populus, Remue-Gaspard), les représentants de la coopérative Royal Coteau, et l'apiculteur, Didier Risselin.

Tous se sont retrouvés autour d'un apéritif puis d'un repas pour poursuivre ces échanges sympathiques !



Visites et soirée dansante ont constitué le programme de cette première journée.

Le lendemain, à la mairie, a eu lieu la cérémonie officielle du jumelage entre les deux communes avec la signature de la charte et le dévoilement des nouveaux panneaux.



Forum des associations



Le forum des associations a eu lieu le dimanche 30 septembre au foyer rural dans le cadre du weekend de festivités du jumelage. Il était destiné à faire connaître, à nos amis belges les associations présentes : L'âge d'or, L'art de vivre, Grauves d'hier et d'aujourd'hui, Billard club, Tennis de table de Grauves, Tir la fraternelle, Grauves activités sportives de plein air, Familles rurales la ruche, l'amicale des sapeurs-pompiers, la confrérie de Saint-Vincent, Détente canine, Sports et loisirs à Grauves, Association au-delà des bulles.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un repas convivial.

Commémoration de l'Armistice

Le lundi 11 novembre, au Monument aux Morts, a eu lieu la cérémonie de commémoration de l'Armistice, commémoration de la Victoire et de la Paix et de l'hommage à tous les « Morts pour la France »

Comme chaque année, Monsieur le Maire avait invité les membres du conseil municipal, les responsables des associations du village et tous les habitants qui le souhaitaient à venir participer à cette cérémonie autour des membres de l'association des Anciens Combattants et du Corps des Sapeurs-Pompiers de Grauves.

Après lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le dépôt de gerbe, les participants ont respecté un moment de recueillement avant de se rendre à la mairie pour se réchauffer autour du verre de l'amitié.



Repas des aînés et des employés communaux

Le traditionnel repas des seniors et des employés communaux a eu lieu le vendredi 13 décembre au foyer rural. C'est toujours une agréable journée, l'occasion de se retrouver autour d'un bon repas et dans une ambiance conviviale : cette année, un chanteur inattendu s'est invité auprès de l'animateur.





Noël des enfants

Le samedi 14 décembre, Le père-Noël en personne est venu à Grauves, à la rencontre des enfants, le temps de distribuer quelques bonbons, récupérer quelques lettres et poser pour quelques photos. Les petits Grauviots ont pu profiter d'un après-midi récréatif (magie, maquillage, spectacle de marionnettes, sculpture sur ballon) et d'un bon goûter. Une agréable parenthèse en attendant Noël ...





Vie municipale

En octobre dernier, Mme Odile Vermeersch a donné sa démission de sa charge d'adjointe.

Lors du dernier conseil municipal, le 9 décembre dernier, il a été décidé à 9 voix pour et 1 abstention de réduire le nombre d'adjoints et par conséquent, ne pas pourvoir le poste vacant.

Elle reste néanmoins conseillère municipale jusqu'à la fin du mandat et continue à remplir ses fonctions de vice-présidente au syndicat scolaire, vice-présidente des commissions cimetièrre, fleurissement et communication. Elle continue également à s'occuper de la bibliothèque.

Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU, la prochaine étape est la réalisation de l'enquête publique. Elle aura lieu du jeudi 20 février au mercredi 25 mars 2020.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif recevra les habitants intéressés, à la mairie :

- le jeudi 20 février de 10 heures à 12 heures
- le jeudi 27 février de 10 heures à 12 heures
- le samedi 7 mars de 10 heures à 12 heures
- le mercredi 25 mars de 10 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête.

Comme déjà expliqué dans les précédents bulletins municipaux, sous la pression des services de l'état et pour que le projet soit accepté, il a fallu diminuer fortement l'extension des zones à urbaniser : on ne peut pas étendre ces zones vers l'extérieur tant qu'il existe, à l'intérieur du village, des terrains libres constructibles... Vous pourrez observer ces contraintes en venant consulter les documents.

Commission Tourisme

Camping - cars

La commission a reçu dernièrement la société camping- car Park pour l'étude de faisabilité d'une aire de campings cars en collaboration avec les services de la Com d'Agglo, ce projet a pour but d'améliorer l'accueil de nos visiteurs tout en leur permettant de rester plus d'une journée dans notre village, dans le prolongement du jumelage de Grauves et Bredene, ce projet a tout son sens.

D'autres dossiers comme le panneau d'information village, le sentier didactique en forêt, les points de vue hauts, visuels indispensables de notre paysage pour amélioration du coin pique- nique et création point de vue falaise, sont situés sur les nouveaux sentiers répertoriés par la com d'agglo.

Ces autres projets doivent s'inscrire sur 2020, ces travaux permettront de valoriser une image positive de nos coteaux auprès d'un large public randonneur et au-delà.

Commission fleurissement

Les prix du fleurissement 2019 ont été remis par les bénévoles de la commission lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Comme tous les ans, étaient exclus du palmarès, les lauréats de l'an passé, les membres du conseil municipal et de la commission fleurissement.

Voici donc les lauréats qui ont reçu un prix et "des cadeaux à repiquer" dans leur jardin :

Catégorie cour, jardinières sur rue :

Mr et Mme Jean-Luc Dominé

Mme Paule Gaudrier

Mr et Mme Alain Gentil

Catégorie maison avec jardin :

Mr et Mme Michel Banchet

Mr et Mme Pascal Forget

Me Emilie Tonnelier

Catégorie parc arboré :

Mr et Mme Benoit Gaspard

Mr et Mme Gérard Lebrun

Mr et Mme Bernard Ukrainiec



En ce qui concerne le fleurissement d'automne : il s'est limité cette année, au fleurissement des entrées de village et de la mairie et n'a coûté que 117,16 €.

Les dépenses pour le fleurissement 2019 s'élèvent donc à 4506 € (5228 € en 2018) comprenant :

- Terreau, engrais, paillage, tuteur ... : 1485 €
- Arbres, arbustes, rosiers, vivaces (parc de jeux enfants, place de l'école, ruelle Saint-Vincent) : 1427 €
- Fleurs annuelles estivales et automnales : 1594 €

Restent à réaliser, comme il avait été prévu, la mise en place de végétaux aux entrées du hameau du Darcy (petits arbustes, rosiers...) et la plantation de rosiers aux pieds des deux calvaires situés dans les vignes.



Comme déjà évoqué depuis quelques temps, nous avons commandé un grand arbre avec les bénéfices de l'opération « Plantons un arbre » des deux journées nature que nous avons organisées en 2015 et 2016. Après concertation et après avoir éliminé différentes essences, nous avons proposé l'achat d'un tilleul. Devenu grand, il embaumera l'air, apportera de l'ombre et les habitants pourront profiter des fleurs pour leurs infusions.

Le printemps va bientôt arriver, les bulbes vont bientôt sortir de terre et colorer les massifs. Hélas, les « mauvaises herbes » vont pousser aussi rapidement... Merci aux habitants de désherber, si possible, le long de leur propriété. Avoir un village bien entretenu est l'affaire de tous et les employés municipaux ne peuvent pas tout faire.

Trouver une alternative aux produits phytos n'est pas chose facile, et pour l'instant le désherbage mécanique est l'unique possibilité. Néanmoins, nous réfléchissons à d'autres moyens : nous avons eu récemment une démonstration d'un désherbeur à chaleur pulsée, l'air chaud provoque instantanément un « choc thermique » qui éclate la partie chlorophyllienne du végétal, le résultat est immédiat et la plante se dessèche naturellement en quelques jours. On ne pourra pas l'utiliser partout mais c'est une possibilité. Lutter contre les herbes indésirables nécessite différents moyens selon les lieux : arrachage manuel dans les massifs, mécanique ou thermique sur les trottoirs et caniveaux, naturel avec du vinaigre blanc (nous l'avons testé dans les allées du cimetière l'année dernière...) Il y a aussi l'utilisation de bâches et le paillage... Donc à réfléchir et à suivre...



Odile Vermeersch

Commission cimetière

Le nouveau règlement est rédigé et sera proposé prochainement au conseil municipal pour être validé. Les tarifs des concessions des cavurnes seront votés également à ce moment.

Au jardin du souvenir, le banc en marbre qui avait été malencontreusement cassé est en train d'être réinstallé. L'entreprise a déjà coulé le scellement béton. La fixation d'un nouveau banc devrait suivre prochainement. La municipalité n'est pas responsable des délais importants imposés par l'entreprise choisie.

Les familles concernées ont toutes été contactées pour la possibilité d'inscrire le nom de leur défunt sur la plaque en marbre fixée au mur de l'église. Elles sont toutes intéressées et doivent prendre contact avec leur entreprise de pompes funèbres pour la gravure. Pour information, cette gravure ne devra comprendre que le nom, prénom, année de naissance, année de décès, sur une seule ligne, en lettres dorées. Les caractéristiques (taille et police) sont inscrites sur le règlement et seront transmises aux entreprises.

Enfin, une brouette devrait être prochainement mise à la disposition des visiteurs pour faciliter le transport des potées fleuries dans les allées du cimetière et se trouvera près de l'espace réservé au tri des déchets.

Pour finir, merci de bien vouloir respecter les consignes de tri et à bien séparer les déchets pour les déposer dans les containers adaptés (*séparer les plantes et la terre du contenant*) :

- Container pour les déchets verts (fleurs fanées, plantes, petits arbustes ...)
- Container pour les déchets non recyclables (emballages, pots, plastique...)

Odile Vermeersch

Commission communication

La page facebook officielle Mairie de Grauves va bientôt avoir 3 ans d'existence et compte, en ce début d'année, plus de 550 abonnés.

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour (compte rendu de conseil, menu de la cantine scolaire ... La partie blog et l'agenda permettent à ceux qui n'utilise pas facebook d'être au courant des actualités. Les entreprises (artisan, vigneron, hébergement de tourisme ...) souhaitant figurer sur le site peuvent se faire connaître en mairie.

N'hésitez pas à faire des suggestions ou formuler des remarques constructives afin d'améliorer ces outils de communications. Merci à vous.

Odile Vermeersch

Groupe scolaire des 3 coteaux

Rentrée scolaire

Les effectifs sont en augmentation (+8) en maternelle avec 48 enfants :

- 23 en petite section avec Mme Lambert
- 25 en moyenne et grande section avec Mme Leau

Par contre, ils sont en baisse cette année en élémentaire avec 82 enfants (- 9) répartis en 4 classes :

- 15 en CP avec Mme Groizier
- 22 en CE1/CE2 (14 CE1 et 8 CE2) avec Mmes Mirbelle et Vallois
- 23 en CE2/CM1 (8 CE2 et 15 CM1) avec Mmes Vallois et Erard
- 22 en CM1/CM2 (6 CM1 et 16 CM2) avec M Vitry et Mme Vallois



Les représentants des parents d'élèves pour cette année scolaire ont été élus en octobre : ce sont Delphine Bauchet, Wendy Billot, Elodie Gaucher, Sylvette Girardin, Carole Jamain, Stéphanie Hucbourg et Caroline Lemaire en élémentaire et Cedric Jazeron, Frédéric Demarle et Christophe Baldin en maternelle.

Plusieurs temps forts ont déjà eu lieu depuis la rentrée :

- Le contrat endurance a encore une fois remporté un vif succès avec une nouveauté cette année : les parents avaient la possibilité de courir avec leurs enfants !

- Le lundi 11 novembre, dans le cadre de la commémoration de l'armistice, les enfants de l'école élémentaire du groupe scolaire des 3 coteaux ont participé à la cérémonie de la commune de Moslins. Les enfants ont interprété la Marseillaise sous la direction de leurs enseignants, Mme Groizier et Mr Vitry.



- Autre action en lien avec le parcours citoyen, une collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit des restos de cœur : au final, 115 kg de produits ont été récoltés entre le 9 et le 20 décembre, pour venir en aide aux plus démunis, un beau geste de solidarité avant les fêtes !

- Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le 6 décembre, l'occasion d'exposer les petits objets fabriqués par les enfants, de passer un moment convivial grâce au goûter organisé par les parents d'élèves et de rencontrer le Père-Noël !



Syndicat scolaire

Travaux :

Les travaux prévus et votés au budget de 2019 ont été effectués pendant les vacances d'été et au cours du premier trimestre :

- Rénovation de l'escalier de secours situé dans le patio (sablage, peinture)
- Remplacement de la dernière portion de grillage usagé (en maternelle)
- Installation de gazon synthétique dans une partie de la cour de l'école primaire
- Révision de toutes les huisseries et remplacement des serrures
- Changement des grilles d'entrée des cours de maternelle et élémentaire



Une étude est en cours pour résoudre tous les problèmes de téléphonie et de réseau internet pour l'ensemble du groupe scolaire.

Périscolaire :

Au niveau du personnel, Mme Martine Zagar ayant démissionné, c'est Mme Aurélie Gillet qui a repris son poste. Elle la remplaçait déjà depuis plusieurs mois.

Au niveau de la restauration scolaire, depuis le 1er novembre 2019, conformément à la loi EGalim, un menu végétarien (c'est-à-dire un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers) doit être proposé une fois par semaine, dans chaque restaurant scolaire, et cela, à titre expérimental, pendant deux ans. La société API, prestataire du groupe scolaire des 3 coteaux, s'est conformée à ces nouvelles recommandations.

Pas d'autre changement , que ce soit au niveau de l'organisation des temps périscolaire ou des tarifs.

Syndicat mixte scolaire des 3 coteaux : 7, rue d'Epervay, Tel : 03 26 52 71 82, Mail : sms3c@orange.fr

*Vous trouverez des infos pratiques concernant l'école sur le site internet **Mairie-Grauves.fr** rubrique enfance et jeunesse puis scolarité et péri scolarité : menus de la cantine, règlement des temps périscolaires, comptes-rendus des conseils d'école, procès-verbaux des conseils syndicaux....*

Info en vrac

Location appartements

Deux appartements situés 7, rue d'Épernay, au premier étage de la mairie viennent de se libérer et sont proposés à la location :



Un F2 de 38m² comprenant une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, une salle d'eau avec WC, une cave, un grenier et un garage situé rue des Buttes. Chauffage collectif au fuel. Loyer : 377 €. Libre de suite.

Un F3 de 75m² environ, comprenant :

- une petite cave
- au rez de chaussée : une pièce
- à l'étage : un séjour, une cuisine, une petite pièce avec chauffe-eau électrique, une salle de bain, un WC, 2 chambres
- un garage situé rue des Buttes.

Chauffage collectif au fuel. Loyer : 613 €. Cet appartement est en cours de complète rénovation et ne sera disponible que dans quelques semaines.

Pollution

Le Darcy a encore connu plusieurs épisodes de pollution depuis cet été (Trois fois en une semaine au mois d'août !!!) : produits phytosanitaires, résidus de peinture, hydrocarbures... la pollution est variée.

Ce problème est récurrent et la police de l'eau n'est pas toujours disponible. Les gendarmes ne sont pas habilités à faire des prélèvements sans ordre du procureur, un particulier, encore moins. C'est donc assez compliqué.



Les gendarmes se sont déplacés plusieurs fois pour constater les faits. Une plainte a été déposée et une enquête a été diligentée.

Les causes de ces différents épisodes de pollution sont sans doute variables : défaut de raccordement aux réseaux (il faudrait que les services compétents de la communauté d'agglomération, vérifient les réseaux), absence de station de lavage, non-respect des modes d'emploi des produits dangereux, accidents involontaires, méconnaissance ou inconscience ? Il serait grand temps de prendre les dispositions qui s'imposent et à respecter un peu plus notre environnement !!!

Recensement

Le recensement de la population se déroule en ce moment, du 16 janvier au 15 février 2020. Votre participation est essentielle, rendue obligatoire par la loi, elle est surtout un devoir civique.

Le recensement permet de connaître la population officielle en France et plus particulièrement dans notre commune. Il sert à calculer la participation de l'état au budget de la commune mais aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs.

Merci de l'accueil que vous voudrez bien faire aux deux agents recenseurs recrutés par la commune : ils vous remettront vos codes pour la saisie des données sur internet ou, le cas échéant, les formulaires papier.



Arrivée de la fibre

Une réunion d'information a eu lieu le 27 novembre dernier à Gionges.

Comme vous le savez déjà, le test d'éligibilité est disponible sur le site www.losange-fibre.fr depuis le 18 décembre dernier.

C'est la société losange qui est chargée d'amener la fibre jusque chaque habitation (le coût est pris en charge par la collectivité). Chacun doit ensuite contacter l'opérateur de son choix pour souscrire son abonnement internet /TV/téléphonie.

Apparemment, les principaux opérateurs sont débordés et ne répondent pas aux attentes des usagers. Il va falloir s'armer de patience pour obtenir son raccordement...

Plus d'info sur <https://www.losange-fibre.fr/particulie.../la-fibre-chez-vous/>

Consulter la plaquette explicative sur <https://losange-fibre.fr/.../10/Plaquette-particulier-finale...>

Elections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale avant le 7 février 2020 : il faudra prévoir une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

S'il s'agit du domicile des parents, il faudra vous munir en plus d'un document prouvant la filiation (livret de famille).

Si vous êtes seulement contribuable de la commune, il faudra vos avis d'imposition de 2018 et 2019.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.



Rallye Epernay Vins de Champagne

Une info pour les passionnés de sport automobile : la 24e édition du Rallye Epernay Vins de Champagne, organisé par l'ASAC de Champagne, ligue Grand Est aura lieu les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars prochains et verra une nouvelle fois s'affronter véhicules de compétition modernes ou historiques et à travers le vignoble. Plusieurs milliers de spectateurs sont attendus à Epernay et dans les coteaux champenois pour cette 2e manche du Championnat de France des Rallyes 2e Division 2020.

Le rallye passera par Grauves, le dimanche, le temps d'une « spéciale » dont l'arrivée est prévue à Montgrimaux.

Pour connaître le parcours en détail, rendez-vous début mars sur www.asac-champagne.fr.



Calendrier de collecte

Vous trouverez le calendrier de collecte des ordures ménagères et des sacs de tris sélectifs en dernière page de cet Info Grauves. Pensez à le détacher du bulletin municipal ou à l'imprimer, si vous consultez la version en ligne sur Mairie-Grauves.fr (rubrique vie pratique, InfoGrauves), afin de l'avoir toujours sous la main.

Etat-civil

Cette rubrique est destinée à donner des informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés.

Naissances



Le 4 septembre 2019, Sacha de Benjamin Dautriche et Jennifer Vignon demeurant rue des Hurlots

Le 19 octobre, Lyvia de Loic Bauchet et Emilie Pinto domiciliés rue des Coudons



Toutes nos félicitations aux parents ! Et bienvenue à ces adorables bébés !

Mariages

Le 24 août 2019, Nicolas Bression, technicien de maintenance et Céline Cousinier, commerciale, domiciliés Grande rue à Grauves.



Le 31 août 2019, Victorien Sohier, moniteur éducateur et Lise Sanson, docteur en pharmacie, domiciliés à Reims.

Le 12 octobre 2019, Pascal Joli, retraité, et Edith Bauchet, ouvrière viticole, domiciliés rue du stade à Grauves.



Le 12 octobre 2019, Baptiste Fauchoux, couvreur, et Madeline Chapellière, secrétaire juridique, domiciliés à Sarcy.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Décès

Le 28 décembre 2019, Mr André Portelette, à l'âge de 87 ans.

Nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Vie associative

Ces pages sont réservées aux associations de notre village pour leurs communications, informations, photos.... Pour cette édition, 8 associations ont bien voulu transmettre des informations à publier et les dates de leurs manifestations à venir... Merci à elles !



Grauves Association Sportive de Plein Air

L'association a été créée en novembre 2014 par Julien Oudard qui a repris la présidence en 2019. Sa volonté a été de rassembler les gens qui exerçaient le même sport, activité mais seul dans son coin. C'est toujours plus sympa d'être en groupe pour marcher, courir ou faire du vélo. La motivation est mutuelle.

GASPA compte près de 40 adhérents de tout âge et tout niveau pour l'ensemble de ses activités. Nos adhérents se rassemblent sous le nom de l'association également pour participer à des moments conviviaux comme :

- La paëlla et boudin purée de « l'art de vivre de Grauves »
- Animation du 14 juillet des « jeunes de Grauves »
- Choucroute de « Au-delà des bulles »
- Sorties annuelles ou occasionnelles avec toutes nos activités confondues suivies d'un repas collectif



Verzy 2019



Les sorties annuelles en groupe sont également à but culturel et associées à l'activité sportive : **Guédelon 2019** visite du château à expérimentation archéologique.



Des projets vont voir le jour en 2020

- Pétanque au printemps
- Sortie en Thiérache après les vendanges
-

L'adhésion de 20€ annuel permet d'accéder à toutes les activités de la GASPA

Venez nous retrouver et découvrir nos activités place de l'Ecole à 9h

- VTT le samedi
- Marche le Dimanche

Pour tous renseignements et inscriptions contactez-nous :

FB : Association GASPA Grauves (attention plusieurs sites, seul celui-ci est à jour)

Mr OUDARD Jullien 06 76 20 10 ou Mme BRESSION COUSINIER Céline 06 08 81 26 28

Céline Bression Cousinier

Amicale des sapeurs-pompiers

Plusieurs évènements ont marqué ce second semestre 2019 :

Visite du centre de traitement d'alerte de Fagnières en compagnie des maires des communes de Mancy, Monthelon et Grauves.



Manœuvre de Novembre effectuée au Centre de Secours de Vertus.

Exercice lot de sauvetage dans la tour d'entraînement. Reconnaissance et évacuation d'une victime aux différents étages.

Loto de Décembre : Salle comble et très bonne ambiance. Nous remercions toutes les personnes présentes à cette manifestation.





Traditionnelle cérémonie de Sainte Barbe avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

- Remise de diplômes équipier opérations diverses pour Christelle Pheulpin, Charlotte De Sousa et Wilfried Decharrois.
- Nomination à la distinction de 1^{ère} classe pour Charlotte De Sousa et Wilfried Decharrois.
- Nomination au grade de Caporal pour Pierre Courty.
- Nomination au grade de Sergent pour Loic Jazon.

Une capsule de champagne « Sapeur-Pompier de GRAUVES » a été réalisée en partenariat avec le Champagne De Sousa et la société Sparflex.

Celle-ci est en vente au tarif de 2€ l'unité.

N'hésitez pas amis collectionneur ! C'est une série limitée !

Pour tout achat contacter l'un des Sapeurs-Pompiers de votre commune.

Vous trouverez leurs numéros sur vos calendriers !



Les Sapeurs-Pompiers de Grauves vous remercient pour votre accueil et vos dons lors de leurs passages pour le traditionnel calendrier annuel.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux à vous ainsi qu'à vos familles pour cette nouvelle année 2020.

Jimmy Croix

ACPG CATM



Cette année, le village de GRAUVES était choisi, le jeudi 5 décembre 2019, pour commémorer la fin des hostilités de la guerre d'Algérie.

Tous les anciens combattants de la section d'Avize se sont réunis à 10h45 devant le Monument aux Morts.

La cérémonie était présidée par GASTON BERTIN, président de la section cantonale

Après le dépôt d'une gerbe déposée en mémoire des soldats tombés sur tous les théâtres d'opérations, les sonneries réglementaires interprétées par les trompettes de cavalerie d'Avize, Jean pierre Journée puis Gaston Bertin nous faisaient la lecture des missives du Ministre des anciens combattants et de l'office nationale des anciens combattants.



A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur était servi à la Mairie, offert par la municipalité et les ACPG de Grauves.

Jean Ruelle



Ce sont actuellement 99 adhérents, 13 enfants et 86 adultes, de 8 à 84 ans, qui se retrouvent régulièrement pour une ou plusieurs activités au sein de notre association.

Le groupe **yoga** ne prendra pas de nouveaux adhérents en cours d'année. Ce serait un peu compliqué de prendre de nouveaux adeptes surtout s'ils sont novices car le groupe a déjà bien évolué dans sa pratique. Les personnes intéressées pourront venir faire un essai en septembre, période pendant laquelle Jean-Yves, notre professeur, reprend les bases pour les débutants.

Par contre, pour les séances de **fitness/renfo**, nous acceptons l'arrivée de nouveaux adhérents tout au long de l'année ! Chacun pouvant adapter son travail à sa condition physique, les débutants peuvent commencer à tout moment. Un nouveau tarif a été proposé à la rentrée de janvier : 50 € pour 1 activité/semaine, 90 pour 2 et 120 pour 3 et un autre le sera à la rentrée des vacances de Pâques : 25€ pour une activité/semaine, 40 pour 2 et 60 pour 3.



Ces trois activités ont lieu au foyer rural et sont encadrées par notre éducateur sportif, Kévin :

- Fitness/renfo modéré le mercredi de 18h00 à 19h00 et soutenu, de 19h00 à 20h00 : 27 adhérents(e)s participent à ces cours pour se maintenir en forme ou améliorer ses performances, chacun son but ...
- Gym « santé » le vendredi de 9h30 à 10h30 : une quinzaine de personnes assistent à ces séances de gym adaptée à tous, femmes ou hommes de tout âge. On y travaille son tonus ou sa force musculaire, sa coordination et son équilibre.

Le **scrapbooking** a lieu le mardi à la salle associative, de 14h30 à 16h30 pour les adultes et à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 pour les enfants. N'hésitez pas à passer les voir, à venir découvrir et essayer cette activité d'art créatif ! Pour donner des exemples, en fin d'année, les enfants ont fabriqué un calendrier de l'Avent et des cartes de vœux.

Les adultes achètent directement leur matériel auprès de l'animatrice tandis que pour les enfants, l'association demande une participation financière de 10€/trimestre pour les fournitures.

Les animatrices proposent aussi une journée spéciale scrapbooking pendant les petites vacances scolaires : pendant celles de la Toussaint, les enfants ont travaillé sur le thème d'Halloween : atelier pâtisserie, fabrication de masques, scrapbooking...



L'**art floral** remporte un vif succès : plus de 25 personnes, dont un homme, y participent ! Il a lieu un jeudi par mois, de 18h00 à 19h30 environ, à la salle associative. Notre fleuriste, Isabelle, vous demandera 30€ par séance, tout compris, et vous proposera à chaque fois une création originale. Si vous souhaitez y participer aussi, prenez contact avec l'association pour être prévenu(e) des prochaines dates. Si les effectifs augmentent encore, nous serons sans doute amenés à faire deux groupes par mois.



Isabelle propose également des cours pour les enfants le mercredi, à l'occasion de fêtes particulières : des séances spéciales « halloween » et « Noël » ont déjà eu lieu et bientôt ce sera pour la fête des grands-mères, puis Pâques, puis la fête des mères. L'inscription est de 20€/séance.

Plusieurs points forts ont eu lieu depuis la rentrée de septembre :

- L'association a participé au forum des associations le 30 septembre avec une exposition de photographies et de créations de scrapbooking et d'art floral.
- Dans le cadre d'octobre rose, mois de sensibilisation contre le cancer du sein, nous avons ouvert les portes de nos activités pour se "bouger contre le cancer" contre une petite participation ... Cette action avait permis de récolter la somme de 275 €, somme que l'association a décidé de doubler. C'est donc un chèque de 550 €, qu'Odile Vermeersch, Présidente de l'association SLG, a remis à Mr Norbert Bigeat, Président de La Ligue contre le Cancer - Comité Marne, en décembre dernier.



Merci encore à tous les participants !

- L'assemblée générale de l'association a eu lieu fin novembre, moment de présenter les bilans, de faire le point des activités et de discuter des projets... Nous avons profité de cette réunion pour remercier Françoise Mathieu-Princet pour ses 2 ans de bénévolat au sein de l'association avec l'animation des cours d'anglais que nous avons, d'un commun accord, mais avec regret, décidé d'arrêter.



Adhésion à l'association : 5€ pour les enfants et 10€ pour les adultes.

Renseignements et inscriptions par mail : assoc.slg@gmail.com ou au 06 33 05 22 93

Suivez notre actualité sur notre page facebook « sports et loisirs à Grauves » ! Aimez ! Partager !

Odile Vermeersch

Association au-delà des bulles

Après avoir reçu nos Amis de la commune de Bredene avec les Membres du conseil municipal, l'association a proposé aux habitants de participer à une soirée choucroute Party avec animation dansante et tombola le 16 novembre avec une belle réussite pour une première puisque 90 personnes avaient répondu présents, nous remercions bien vivement tous les participants et les sponsors pour cette belle soirée.



Une prochaine soirée est programmée pour le 7 mars 2020 « soirée cassoulet » avec animation musicale et des surprises, surveillez bien votre boîte aux lettres, mais retenez surtout votre soirée pour venir fêter l'avant printemps avec nous.

Notre Association prépare la première fête de jumelage qui se voudra pérenne, celle-ci est programmée le 9 et 10 mai 2020 avec Ouverture de caves chez les vignerons, découverte du patrimoine et des côteaux, expositions d'artisans et de commerçants, animation musicale et gastronomique (vous serez informé prochainement du détail du programme).

Cette Association a été créée pour permettre la création de passerelles entre les habitants de Grauves et de Bredene sous toutes ses formes, cela étant le principe même d'un comité de jumelage, elle s'adresse à tous et toutes, habitants,

associations, commerces, vigneron, enfin à toute personne souhaitant véhiculer une image positive de son village, de sa région et de la faire partager.

Certaines associations nous ont rejoint et des projets sont à l'étude pour l'une d'entre elles.

Vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus, l'association recherche également une personne souhaitant animer notre page Facebook, veuillez-vous rapprocher de nous et nous serons à votre écoute pour toute information souhaitée.

Pour Tous et toutes, l'association « Au-delà des Bulles » vous souhaite une excellente année 2020.

audeladesbulles@gmail.com

Page Facebook : *Grauves-au-delà des bulles association*

Patrick Tisserand

Billard club

Gros plan sur l'école du billard du club :

Les plus petits viennent le mardi soir, à la sortie de l'école, de 17h30 à 18h30.

Mattéo et Malcolm

Les plus grands, eux, viennent le mercredi après-midi de 16h00 à 17h00.

Loris et Nathan



Pour tout renseignement sur l'école de billard ou autre, vous pouvez appeler le club au : 0326510517 ou son président, Mr Michel Banchet, au 0688627764.

Cette année, le loto du billard aura lieu le samedi 7 novembre.

Michel Banchet



Les jeunes de Grauves

Quel plaisir de vous retrouver toujours aussi nombreux et enthousiastes à l'occasion de la Saint Sylvestre à Grauves. En effet, pour notre quatrième édition du nouvel an, le foyer rural était de nouveau le théâtre de la joie de vivre. Le décor était le suivant : un repas gastronomique, une piste de danse en ébullition, des cotillons et des bulles de champagne qui voltigent et, pour garder un souvenir de cette soirée, un photomaton. Quant aux acteurs, ils étaient plus d'une centaine à participer à la réussite de cette représentation ô combien vivifiante. En somme, un grand merci à nos convives et aux personnes qui nous ont aidées à l'organisation de cet événement.

L'association des jeunes de Grauves vous adresse ses meilleurs vœux.

Emilien Gentil

L'âge d'or

L'association a tenu son assemblée générale le vendredi 10 janvier dernier.

Son bureau a été reconduit : Mme Micheline Presson, Présidente, Mme Madeleine Gambart, Vice-Présidente, Mme Renée Lagache, Secrétaire et Mme Rolande Thomas, Trésorière. L'association compte désormais 18 adhérents.



En novembre, 38 personnes se sont retrouvées autour de la traditionnelle choucroute et ont passé une journée conviviale.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe, chaque vendredi, à 14h00, à la salle associative, pour jouer aux cartes, discuter, ou simplement passer un agréable moment.

Rolande Thomas

Agenda

Samedi 7 mars 2020 : soirée « cassoulet-carnaval » organisée par l'association « Au-delà des bulles » au foyer rural

Dimanche 15 mars 2020 : 1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22 mars 2020 : 2^{ème} tour des élections municipales

Dimanche 29 mars 2020 : 24e Rallye national Épernay – Vins de Champagne

Dimanche 3 mai 2020 : brocante de Grauves

Vendredi 8 mai 2020 : commémoration du 8 mai 1945

Samedi 9 et dimanche 10 mai 2020 : fête du jumelage organisée par l'association « Au-delà des bulles »

Vendredi 12 juin 2020 : kermesse de l'école maternelle

Vendredi 19 juin 2020 : kermesse de l'école primaire

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 juin : Fête patronale

Mardi 14 juillet 2020 : Fête Nationale

Samedi 7 novembre 2020 : loto du Billard Club

Info Grauves est distribué dans les boites aux lettres ou consultable en mairie ou sur www.mairie-grauves.fr

Info Grauves est un bulletin semestriel d'information édité par la mairie de Grauves, 5, rue d'Epernay 51190 Grauves. Téléphone : 03 26 59 71 30

Impression interne. Tirage 110 exemplaires.

Mairie :

5, rue d'Epernay 51190 Grauves Tel : 03 26 59 71 30 Mail : mairie.grauves@wanadoo.fr

Secrétaire : Mme Ginette Guilteaux

Horaires d'ouvertures au public :

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Rejoignez-nous sur

Site internet : www.mairie-grauves.fr



Mairie de Grauves

Mr le Maire et ses adjoints sont à votre écoute

Par e-mail : mairie.grauves@wanadoo.fr

Par courrier à la Mairie : 5, rue d'Epernay 51190 Grauves

En prenant rendez-vous au 03 26 59 71 30

CALENDRIER DE COLLECTE

DÉCEMBRE 2019

10 JANVIER 2021

- O.M.
- Collecte des ordures ménagères
- PAPIERS
- Collecte des papiers / cartonnages
- Collecte des emballages ménagers
- BIODEC.
- Collecte des biodéchets
- ANNULÉE
- Pas de collecte
- DÉCALÉE

Ⓜ Soyez attentifs aux jours de collecte :

- Collecte du 25/12/2020 avancée au 23/12/2020
- Collecte du 01/01/2021 avancée au 30/12/2020

Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15

Préservons l'environnement, n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !

DÉCEMBRE 2019		JANVIER 2020		FÉVRIER 2020		MARS 2020		AVRIL 2020		MAY 2020		JUN 2020	
1 D		1 M		1 S		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 L		2 J		2 D		2 L		2 J		2 S		2 M	
3 M	O.M.	3 V	EMBALLAGES	3 L		3 M	O.M.	3 V	PAPIERS	3 D	ANNULÉE	3 M	O.M.
4 M		4 S		4 M	O.M.	4 M		4 S		4 L		4 J	
5 J		5 D		5 M		5 J		5 D		5 M	O.M.	5 V	EMBALLAGES
6 V	EMBALLAGES	6 L		6 J		6 V	PAPIERS	6 L		6 M		6 S	
7 S		7 M	O.M.	7 V	BIODEC.	7 S		7 M	O.M.	7 J		7 D	
8 D		8 M		8 S		8 D		8 M		8 V	EMBALLAGES	8 L	
9 L		9 J		9 D		9 L		9 J		9 S		9 M	O.M.
10 M	O.M.	10 V	BIODEC.	10 L		10 M	O.M.	10 M	EMBALLAGES	10 D		10 M	
11 M		11 S		11 M		11 M	O.M.	11 M		11 L		11 J	
12 J		12 D		12 M		12 M		12 J		12 M	O.M.	12 V	PAPIERS
13 V	PAPIERS	13 L		13 J		13 J	EMBALLAGES	13 L		13 M		13 S	
14 S		14 M	O.M.	14 V	BIODEC.	14 V		14 S		14 J		14 D	
15 D		15 M		15 S		15 S		15 D		15 V	PAPIERS	15 L	
16 L		16 J		16 D		16 D		16 J		16 S		16 M	O.M.
17 M	O.M.	17 V	EMBALLAGES	17 L		17 L	O.M.	17 V	PAPIERS	17 D		17 M	
18 M		18 S		18 M		18 M		18 S		18 L		18 J	
19 J		19 D		19 M		19 M		19 J		19 M	O.M.	19 V	EMBALLAGES
20 V	EMBALLAGES	20 L		20 J		20 J	PAPIERS	20 V		20 M		20 S	
21 S		21 M	O.M.	21 M	BIODEC.	21 S		21 M	O.M.	21 J	EMBALLAGES	21 D	
22 D		22 M		22 S		22 S		22 D		22 V		22 L	
23 L		23 J		23 D		23 L		23 J		23 S		23 M	O.M.
24 M	O.M.	24 V	BIODEC.	24 L		24 M	O.M.	24 V	EMBALLAGES	24 D		24 M	
25 M		25 S		25 M	O.M.	25 M		25 S		25 L		25 J	
26 J		26 D		26 M		26 M		26 D		26 M	O.M.	26 V	BIODEC.
27 V	PAPIERS	27 L		27 J		27 J	EMBALLAGES	27 V		27 M		27 S	
28 S		28 M	O.M.	28 M	BIODEC.	28 V		28 S		28 J		28 D	
29 D		29 M		29 M		29 S		29 D		29 V	PAPIERS	29 L	
30 L		30 J		30 J		30 L		30 V		30 S		30 M	
31 M	O.M.	31 V	EMBALLAGES	31 M		31 M	O.M.	31 M	BIODEC.	31 D		31 D	

JUILLET 2020		AOÛT 2020		SEPTEMBRE 2020		OCTOBRE 2020		NOVEMBRE 2020		DÉCEMBRE 2020		JANVIER 2021	
1 M		1 S		1 M	O.M.	1 J		1 D		1 M	O.M.	1 V	DÉCALÉE
2 J		2 D		2 M		2 V	PAPIERS	2 L		2 M		2 S	
3 V	EMBALLAGES	3 L		3 J		3 S		3 M	O.M.	3 J		3 D	
4 S		4 M	O.M.	4 V	BIODEC.	4 D		4 M		4 V	EMBALLAGES	4 L	
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S		5 M	BIODÉCHETS
6 L		6 J		6 D		6 M	O.M.	6 V	EMBALLAGES	6 D		6 M	
7 M	O.M.	7 V	PAPIERS	7 L		7 M		7 S		7 L		7 J	
8 M		8 S		8 M	O.M.	8 J		8 D		8 M	O.M.	8 V	PAPIERS
9 J		9 D		9 M		9 V	EMBALLAGES	9 L		9 M		9 S	
10 V	PAPIERS	10 L		10 J		10 S		10 M	O.M.	10 J		10 D	
11 S		11 M	O.M.	11 V	BIODEC.	11 D		11 M		11 V	PAPIERS	11 J	
12 D		12 M		12 S		12 L		12 J		12 S		12 D	
13 L		13 J		13 D		13 M	O.M.	13 V	PAPIERS	13 D		13 S	
14 M	O.M.	14 V	EMBALLAGES	14 L		14 M		14 S		14 L		14 D	
15 M		15 S		15 M	O.M.	15 J		15 D		15 M	O.M.	15 M	BIODEC.
16 J		16 D		16 M		16 V	PAPIERS	16 L		16 M		16 M	
17 V	EMBALLAGES	17 L		17 J		17 S		17 M	O.M.	17 J		17 J	
18 S		18 M	O.M.	18 V	BIODEC.	18 D		18 M		18 V	EMBALLAGES	18 S	
19 D		19 M		19 S		19 S		19 J		19 S		19 S	
20 L		20 J		20 D		20 M	O.M.	20 V	EMBALLAGES	20 D		20 D	
21 M	O.M.	21 V	PAPIERS	21 L		21 M		21 S		21 L		21 L	
22 M		22 S		22 M	O.M.	22 M		22 J		22 M	O.M.	22 M	BIODEC.
23 J	PAPIERS	23 D		23 M		23 V	EMBALLAGES	23 L		23 M		23 M	
24 V		24 L		24 J		24 J		24 M	O.M.	24 J	DÉCALÉE	24 J	
25 S		25 M	O.M.	25 M	BIODEC.	25 D		25 V		25 V		25 V	
26 D		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S		26 S	
27 L		27 J		27 D		27 M	O.M.	27 V	PAPIERS	27 D		27 D	
28 M	O.M.	28 V	EMBALLAGES	28 L		28 M		28 S		28 L		28 L	
29 M		29 S		29 M	O.M.	29 M		29 D		29 M	O.M.	29 M	BIODEC.
30 J		30 D		30 M		30 M		30 V		30 M		30 M	EMBALLAGES
31 V	EMBALLAGES	31 L		31 M		31 S		31 V	PAPIERS	31 J		31 J	

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.

REPURE - TRIER
Récupérez les déchets
Récupérez les déchets
Récupérez les déchets
Récupérez les déchets
Récupérez les déchets